

## 2. Un territoire contraignant mais aménagé et préservé

Favorisé, le territoire français présente, malgré tout, certaines ----- (difficultés rencontrées par une société pour la mise en valeur d'un espace).

En effet, les ----- ont longtemps été considérées comme très contraignantes: la pente, le froid, les éboulements, les avalanches, la neige... rendent difficiles le travail, les communications, le quotidien.

Aussi, les hommes ont aménagé cet espace en construisant des terrasses et en créant, dans les années 1960, des ----- (Font Romeu dans les Pyrénées/Tignes dans les Alpes).

De nombreux aménagements ont donc eu lieu pour transformer « l'enfer blanc » en espace attractif: construction de ponts, d'autoroutes, de tunnels, création d'infrastructures touristiques (hôtels, chalets, commerces, restaurants...).

Ainsi, depuis plus de 30 ans, les Alpes, les Pyrénées accueillent des millions de touristes et la France est devenue le plus grand domaine skiable européen.

Mais, les massifs montagneux n'étaient pas les seuls espaces contraignants.

En effet, la côte languedocienne a longtemps été désertée par les touristes car elle était marécageuse et infectée de moustiques.

En 1963, l'État français, par l'intermédiaire de la DATAR\*, décide de la création de ----- le long du littoral languedocien (c'est la mission Racine).

Des travaux d'aménagement gigantesques vont être effectués : terrassement, digues, construction de ports de plaisance, construction d'infrastructures touristiques (hôtels, immeubles, commerces, loisirs...). Grâce à ces aménagements, le Languedoc Roussillon (Occitanie) est devenue la 3<sup>ème</sup> région touristique de France et des millions de touristes séjournent dans des stations comme La Grande-Motte ou Le Grau du Roi.

De plus, l'État, que ce soit à la montagne ou sur le littoral, a décidé de protéger certains territoires au patrimoine naturel exceptionnel.

Ainsi, 11 ----- ont été créés à partir des années 60 (exemple: Parc de la Vanoise).

Sur le littoral, afin de lutter contre l'urbanisation, une loi ----- a été votée. Elle empêche les constructions dans les secteurs protégés par cette loi et développe des programmes de protection de l'environnement (faune et flore) et des plages.

\*DATAR:-----

## 3. Un territoire « déséquilibré » mais aménagé

Il existe de nombreux déséquilibres et inégalités au sein du territoire français:

\* entre Paris (qui concentre un tiers de la richesse du pays) et la province

\* entre certaines régions (celles de l'Ouest, du Sud et frontalières dynamiques et attractives et celles du Centre et l'Est à l'écart et en crise).

\* entre certains quartiers de banlieue défavorisés et certains centres-villes dynamiques. \* entre la métropole et les DROM

Aussi depuis plus de 50 ans, l'État et les collectivités territoriales (Régions/Départements et Communes- lois de décentralisation de 1982) ont tenté de « gommer » ou d'atténuer les déséquilibres et les inégalités en aménageant le territoire:

\* en répartissant de manière plus uniforme les activités (développement des industries vers l'Ouest avec l'installation d'Airbus à Toulouse),

\* en renforçant le rôle de certaines villes comme Lyon, Marseille ou Lille pour diminuer celui de Paris

\* en tentant de reconverter certaines vieilles régions industrielles comme la Lorraine ou le Nord (exemple: installation du Louvre-Lens).

\* en renforçant l'attractivité de certains territoires en créant des technopôles (comme à Nice ou Montpellier) ou de nouvelles infrastructures de transports (gare TGV comme Montpellier Sud de France /aéroports/Autoroute A75 et viaduc de Millau).

\* en aidant les entreprises à s'installer dans les quartiers prioritaires

\* en développant un aménagement durable (création d'éco-quartiers comme à Grenoble).

# 1 L'organisation du territoire français

« Avec l'hyper-centralisation autour de l'agglomération parisienne, les périphéries se dessinent en creux : l'ensemble du territoire peut à cet égard apparaître comme une périphérie plus ou moins intégrée de la région parisienne.

Toutefois, le processus de métropolisation, conforté par l'ouverture européenne et la mondialisation tend à promouvoir des centres secondaires de plus en plus puissants : des métropoles régionales qui tendent à devenir européennes. De ce fait, le territoire français prend la forme d'une structure composée de plusieurs régions prospères centrées sur leur métropole régionale. Quant aux périphéries, on peut distinguer deux types de territoires : les îles, et particulièrement les territoires ultra-marins, et un ensemble de territoires qui sont enclavés du fait de la mauvaise desserte en transports qui réduit l'accessibilité : certains espaces ruraux, en particulier les espaces de moyenne montagne.

D'autres territoires périphériques ont connu des dynamiques positives : les littoraux qui sont aujourd'hui des espaces attractifs et ensuite des régions frontalières qui ont trouvé un dynamisme nouveau grâce au processus d'intégration européenne. »

Magali Reghezza-Zitt, *La France dans ses territoires*,

1. Présenter le document (nature, auteur, source, date).

-----  
 -----  
 -----

2. Souligne tous les mots ou expressions que tu ne comprends pas.

3. Quels espaces géographiques semblent dominer le territoire français ? (Cite-en 3)

-----  
 -----  
 -----

4. Quels sont les espaces géographiques dominés ? Quel terme l'auteur utilise-t-il pour les qualifier ?

-----  
 -----  
 -----  
 -----  
 -----  
 -----

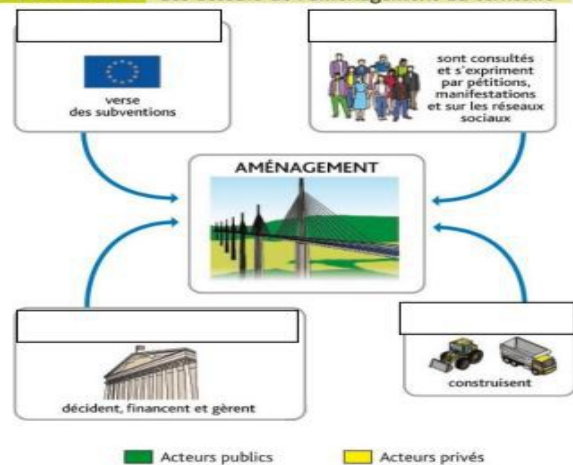
## Document 1 L'aménagement du territoire en France

« En France, l'aménagement du territoire est l'ensemble des actions menées par **l'État** et **les collectivités territoriales** avec des financements de **l'Union européenne** pour réduire les déséquilibres qui marquent le territoire français : entre Paris et les autres villes, entre les territoires ruraux et les territoires urbains et entre les quartiers sensibles et le reste de la ville. Afin de rapprocher les décisions du citoyen, il a également été confié des possibilités de plus en plus larges aux **habitants** et à la société civile (**entreprises**, associations et habitants) d'intervenir pour discuter ou orienter les projets d'aménagement.

Les nombreuses politiques d'aménagement du territoire ont une orientation surtout économique afin d'augmenter la compétitivité des espaces productifs français au plan européen et mondial. Depuis les années 1990, de nouveaux objectifs sont apparus dans les politiques d'aménagement comme la mixité sociale visant à mélanger harmonieusement classes sociales, groupes ethniques pour combattre les effets de la concentration de la pauvreté. Les préoccupations environnementales ne cessent elles aussi de s'affirmer comme un enjeu de plus en plus marqué dans les politiques publiques d'aménagement du territoire ainsi que la protection des patrimoines culturels et naturels. Il convient donc de prendre en compte les évolutions possibles des sociétés et de leurs espaces à long terme. »

D'après Xavier Desjardins et Isabelle Géneau de Larmalière, *L'Aménagement du territoire en France*, La Documentation française, 2016.

## Document 2 Les acteurs de l'aménagement du territoire



1. Présente le document 1.

2. Relève la définition d'aménagement du territoire dans le doc 1.

3. Quel est l'objectif de cette politique d'aménagement ?

4. Dans le tableau suivant, écrivez les grandes inégalités du territoire français aux différentes échelles.

Echelle	Inégalités entre...
Nationale	
Régionale	
Locale	

5. Aujourd'hui, les politiques d'aménagement du territoire s'exercent dans 3 domaines. Ecrivez dans le tableau ci-dessous l'objectif à atteindre pour chacun d'entre eux.

Domaine	Objectif
Economique	
Social	
Environnemental	

6. En utilisant les expressions en gras dans le texte (doc 1) écrivez sur le document 2 le nom des différents acteurs de l'aménagement du territoire.